

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 14 (1892)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XIV

N° 10

OCTOBRE

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis à MM. les Présidents de Sections

MM. les présidents de Sections désireux de faire donner des conférences dans leur région sont invités à en donner avis *sans tarder* au Président de la Société, M. le pasteur Descoullayes, à Pomy sur Yverdon.

Ils sont également priés de bien vouloir indiquer à M. Ed. Bertrand le nombre de formulaires dont ils ont besoin pour la statistique à dresser par les Sections cet automne. Il leur en a été envoyé un certain nombre l'an dernier, mais toutes les Sections n'en ont peut-être pas une quantité suffisante pour le travail de cette année.

Les Sections qui n'ont pas encore réglé leurs abonnements de 1892 sont invitées à le faire sans plus de retard.

CAUSERIE

Nous avons été heureux d'apprendre qu'il a été fondé à Laon, sur l'initiative de MM. Fischer, à Chaillevois, et Laurent-Opin, à Laon, une « Société d'Apiculture et d'Insectologie Agricole du Département de l'Aisne » qui a atteint en peu de temps le chiffre élevé de 230 membres. Elle a pour organe *L'Abeille de l'Aisne* dont le premier numéro a paru (1). Le point de départ de ce nouveau groupement a été la création d'un cours d'apiculture à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Laon, mesure excellente, propre à favoriser la diffusion des bonnes notions de culture dans les campagnes. Nos félicitations aux fondateurs et nos meilleurs vœux pour la prospérité de la jeune Société.

Les méthodes mobilistes font leur chemin en Espagne : un apiculteur de l'Estramadure, M. E. Martin y Fernandez, de Llerena, a obtenu à l'exposition de Badajoz une médaille d'or et un diplôme d'honneur pour cire gaufrée, miel extrait, ruche d'observation et ruches d'exploitation à cadres du type anglais. La région qu'il habite

(1) Abonnements f. 3.50 (gratuits pour les Sociétaires). S'adresser à M. Laurent-Opin, secrétaire général de la Société, 48, rue des Cordeliers, Laon.

paraît favorable, car dans une brochure explicative accompagnant les objets exposés il signale une augmentation de poids de plus de 6 kil. observée en une seule journée sur une ruche sur balance.

Les membres de la Société Romande habitant l'étranger sont priés d'envoyer leur cotisation (fr. 4.60) pour l'exercice 1892-93, commençant le 1^{er} septembre dernier.

Plusieurs anciens abonnés de l'étranger, qui continuent à accepter le journal, n'ont pas encore réglé l'année courante ; nous rappelons qu'il ne nous est pas possible de prendre de remboursements de Suisse.

REINE COMMENÇANT SA PONTE 32 JOURS APRÈS SA NAISSANCE

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater des faits semblables à celui que M. de Vigan a signalé sous ce titre dans le numéro d'août de la *Revue*. La première fois que je me suis trouvé en présence d'un cas analogue j'en ai été grandement intrigué.

Nous avons l'habitude de donner de la farine à nos abeilles au commencement de mars, car généralement aucune fleur ne s'ouvre ici avant le 10 ou le 12 de ce mois. Dès que nos boîtes à farine sont couvertes de butineuses, c'est-à-dire après qu'elles y ont travaillé pendant trois ou quatre jours, nous inspectons les entrées de chacune de nos ruches pour reconnaître celles dont les abeilles ne rapportent ni farine ni pollen ; ce signe indique, ou que la population est trop peu nombreuse pour échauffer suffisamment la ruche pour la ponte, ou qu'elle est sans reine. Si cette abstention continue un jour ou deux de plus, nous nous rendons compte de sa cause, qui, le plus souvent, est le manque de reine. Dans ce cas-là, si la population est faible nous la réunissons à sa voisine et enlevons sa ruche ; si la population est suffisante, nous lui donnons, pour qu'elle élève une reine, un peu de jeune couvain pris à une de nos plus fortes et meilleures ruchées.

Il y a près de 25 ans, après avoir, vers le 12 de mars, donné du couvain à une colonie orpheline, je constatai qu'elle avait fait des alvéoles de reines ; puis, quelques jours après, qu'une reine en était éclos. Ayant visité la ruche une quinzaine après cette éclosion, je fus surpris de n'y trouver ni couvain ni œufs. Je cherchai la reine inutilement, c'était une colonie d'abeilles communes, chez lesquelles les reines sont souvent difficiles à trouver. Persuadé que cette reine était morte dans sa course nuptiale, je donnai une seconde fois du couvain ; mais aucune cellule de reine n'ayant été construite je cherchai de nouveau la reine sans plus de succès et redonnai du couvain, pour la troisième fois, inutilement.

Je ne savais que penser de cet entêtement des abeilles, que je croyais orphelines, à refuser d'élever une reine, quand, vers le commencement de mai, je trouvai dans cette ruche, une reine occupée à pondre. Elle était certainement âgée de plus de 30 jours, cependant ses œufs donnèrent des ouvrières.

Voici quelles conclusions je tirai des faits que je viens de relater : les sorties de la reine à la recherche d'un mâle avaient dû être retardées par le mauvais temps ; puis la rareté des mâles, la forçant à faire plusieurs voyages avant d'en rencontrer, avait encore retardé sa fécondation. Ensuite, sa ponte n'avait pas commencé aussitôt que d'habitude à cause du peu de récolte que faisaient les abeilles, soit que le temps ait été défavorable, soit que les fleurs n'aient pas donné de nectar ; les abeilles en effet ne donnent que peu de soins à une jeune reine tant qu'elle n'a pas commencé à pondre, surtout si la récolte est nulle ; or c'est l'abondance de nourriture qui stimule les ovaires.

Remarquons que M. de Vigan a constaté que, du 24 avril, jour de la naissance de la reine, jusqu'après les premiers jours de mai, le temps était peu favorable à la sortie de la jeune reine, et qu'ensuite une sécheresse extraordinaire a empêché le nectar de se produire dans les fleurs. Les conditions où sa reine s'est trouvée confirment donc les suppositions que l'expérience que je viens de raconter m'avait suggérées.

Dans mon livre (§ 187) j'ai écrit que la reine commence à pondre ordinairement deux jours après sa fécondation. J'aurais dû ajouter que j'ai remarqué que les reines nées en temps de disette restent quelquefois des semaines avant de pondre. Cela s'explique tout naturellement par le fait que les reines pondeuses interrompent parfois leur ponte en plein été quand la récolte s'arrête.

Il n'y a donc, dans les circonstances observées par M. de Vigan, pas plus que dans les miennes, rien qui puisse infirmer la valeur des expériences de Huber telles que mon livre les cite, c'est-à-dire que les reines dont la fécondation est retardée pendant trois semaines ne pondent que des mâles ; car rien ne prouve, ni dans l'une ni dans l'autre des expériences citées, que les reines n'ont été fécondées qu'après le 21^{me} jour.

Je remercie M. de Vigan d'avoir appelé l'attention sur les faits qu'il a constatés ; nous lui saurions gré de continuer ses observations et de les décrire dans la *Revue* ; car non seulement la science apicole n'a pas dit son dernier mot, mais bien des faits, quoique considérés comme certains, ont besoin de confirmation.

Ch. DADANT.

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EXERCER L'APICULTURE

(Extrait d'une conférence donnée à la réunion de la Section d'apiculture de Lausanne, le 24 avril 1892.)

La culture des abeilles peut être exercée de différentes manières selon le but qu'on se propose, c'est-à-dire qu'il y sera consacré plus ou moins de temps et de capital selon que celui qui s'y livre la considérera comme une occupation, une source de revenus accessoire ou lui donnera l'importance d'une spécialité. Il en est de même pour d'autres branches de l'agriculture, telles que l'élevage du grand et du petit bétail, par exemple, le jardinage, la production des fruits, etc. Nos grands éleveurs de la race bovine tachetée vouent plus de soin au choix des reproducteurs et à l'élimination des élèves n'offrant pas toutes les qualités requises que ne peut le faire le simple cultivateur qui n'élève guère de bétail que pour son usage. Le maraîcher de profession consacrera beaucoup plus de main-d'œuvre et d'engrais à son jardin que le propriétaire ou fermier qui ne fait du légume que pour sa propre consommation; le choix des meilleures variétés, le bon assolement, l'emploi ininterrompu du terrain, la précocité des produits ont infiniment plus d'importance pour le premier que pour les seconds. Toutefois, que l'on se voue ou non à une spécialité, il va sans dire que dans chaque catégorie de culture il y a un ensemble de soins également indispensables dans les deux cas.

On a appelé culture intensive celle consistant à n'épargner ni la dépense ni la main-d'œuvre pour obtenir d'un territoire donné à la fois les produits les meilleurs et les plus abondants possibles, et culture extensive l'exploitation d'un terrain par les méthodes les plus économiques et les plus simples.

En ce qui concerne les abeilles, la méthode peut être, comme dans les autres cultures, intensive ou extensive à des degrés différents, mais il y a aussi un minimum de soins dont on ne peut se dispenser sous peine de compromettre le capital, représenté par les ruches, ou de n'en retirer qu'un produit insignifiant ou nul. De même un pré dont on fauche l'herbe sans jamais y mettre d'engrais ou sans l'irriguer finit par être ruiné et ne rend plus qu'un minime intérêt.

Je décrirai sommairement les diverses opérations auxquelles ont recours les apiculteurs spécialistes, pour examiner ensuite dans quelle mesure on peut, dans la culture ordinaire, simplifier les travaux et la surveillance.

Voyons d'abord en quoi consiste la culture intensive, celle qu'exerce l'apiculteur de profession, qui doit vivre du produit de ses abeilles et en obtenir tout ce qu'elles peuvent donner. En premier

lieu il ne pourra exercer son industrie avec succès que dans une localité favorable, dont la flore dominante produit habituellement un miel de première qualité.

Ses ruches, toutes du même type, seront d'un modèle éprouvé, réunissant les deux qualités essentielles ; c'est-à-dire qu'elles seront à la fois les plus favorables au complet développement des colonies et à leur bon hivernage et les plus commodes pour les visites, les diverses opérations, le prélèvement du miel et son triage par qualités. Il devra en effet pouvoir séparer le miel de printemps ou de premier choix, qui se vend mieux, du miel d'été ou de seconde récolte, toujours inférieur en qualité. Il devra avoir la race d'abeilles la mieux adaptée à la flore et au climat de sa région. Pour y parvenir il lui faudra peut-être plusieurs années d'observations et d'essais. La race du pays, améliorée graduellement par la sélection, remplira-t-elle toutes les conditions désirables ou devra-t-il recourir à des croisements avec une race étrangère ? Ce point ne peut être tranché que par l'expérience.

Comme il ne devra pas avoir de non-valeurs, c'est-à-dire de ruchées improductives qui coûtent sans rien rapporter, qui occupent de la place et dont les abeilles font concurrence aux autres dans les champs, il devra faire tout son possible pour qu'il ne s'en produise pas dans son rucher et c'est surtout par l'élevage méthodique des reines qu'il y parviendra. Afin d'éviter que des reines viennent à manquer en saison défavorable, que d'autres deviennent mauvaises pondeuses pour cause de vieillesse, il inscrira dans chaque ruche l'âge de la reine, pour lui donner une remplaçante à la fin de sa seconde année, ou de sa troisième si pendant sa deuxième saison elle n'a donné aucun signe d'affaiblissement.

Il ne fera élever de reines que par ses colonies les plus productives et seulement en temps de récolte, et il empêchera l'élevage d'alvéoles royaux dans les ruchées médiocres. Il remplacera les reines, quel que soit leur âge, dans les familles dont les abeilles montrent moins d'activité que les autres à la récolte, c'est-à-dire ne produisent pas en raison de la population de la ruche ; de même qu'il démontrera pour les réunir à d'autres les ruchées qui deux ou trois semaines avant la grande récolte seront sensiblement moins développées que la moyenne du rucher. Si par suite d'un hiver très défavorable ou d'un mauvais printemps la totalité de ses colonies sont insuffisamment développées aux approches de la principale miellée, il réunira les familles deux à deux, par l'un des procédés décrits dans les traités, tout en conservant dans des ruchettes les bonnes reines devenues surnuméraires.

L'industriel n'hésitera pas à stimuler la ponte au printemps, si la grande floraison commence chez lui vers la dernière semaine de

mai, comme c'est le cas ici, et à plus forte raison si elle se produit plus tôt.

A moins qu'il ne fasse de l'élevage pour la vente des abeilles, il se trouvera bien d'empêcher autant que possible l'essaimage naturel et ne pratiquera l'essaimage artificiel que dans la mesure nécessaire pour combler les vides qui peuvent se produire.

Il fera naturellement usage de cire gaufrée.

Il consultera les besoins du marché et les ressources qu'il présente pour l'écoulement de ses miels. Là où le miel en rayon est recherché, comme à Lausanne, il consacra un plus ou moins grand nombre de ses ruchées à la production de sections, s'il en trouve un prix suffisamment rémunérateur.

Aussitôt que le miel de la grande floraison printanière sera mûr dans les ruches, il le prélèvera avant que les abeilles n'aient butiné sur les fleurs de seconde récolte, dont le produit est plus coloré et d'un goût généralement moins apprécié.

S'il est en mesure de faire de l'apiculture pastorale, c'est-à-dire de transporter sans trop de difficulté une partie de ses bonnes ruchées dans une région où les fleurs de seconde récolte sont sensiblement plus abondantes que dans la localité où se trouve son rucher, il ne manquera pas d'en profiter. Si le transport qu'il projette doit avoir lieu de la plaine à la montagne, il pourra, en faisant diligence, arriver à la nouvelle station à temps pour profiter de la floraison des prés, c'est-à-dire des fleurs à miel clair.

L'importance de sa seconde extraction variera beaucoup selon les ressources qu'offre sa région et, naturellement, selon les années. Quelquefois la récolte d'été devra être laissée en totalité dans les ruches, pour constituer les provisions d'hiver, qui doivent s'élever à une quinzaine de kilogrammes par famille, et même dans certaines saisons il sera nécessaire de les compléter avec de bon sirop.

Si dans le cours de l'été il remarque que par suite de l'absence de miellée (résultant de la sécheresse ou d'autres causes) la ponte a considérablement diminué ou même cessé dans les ruches, il aura recours au nourrissage stimulant pour faire pondre la reine et obtenir de jeunes abeilles en vue de l'hivernage et du premier élevage du printemps.

Dans le voisinage des bois et à la montagne, il arrive en certaines saisons que la récolte d'été se compose presque exclusivement de miellat de pucerons. Ce genre de miel a l'inconvénient d'augmenter les déjections des abeilles et constitue par conséquent une moins bonne nourriture d'hiver. Si la saison hivernale est assez uniformément froide pour empêcher les sorties des abeilles, celles-ci souffriront beaucoup. L'industriel qui observe une trop grande proportion

de miellat dans les provisions de ses colonies, en extraira une partie pour la remplacer par du sirop ou du miel de fleurs.

Lors de la préparation à l'hivernage, il aura soin de retirer du corps de ruche les rayons non occupés par les abeilles, sachant par expérience que dans les hivers humides ces rayons sont exposés à moisir et qu'au printemps, à la reprise de la ponte, la fausse-teigne peut exercer ses ravages, lorsque la famille, encore faible, n'est en mesure de protéger qu'une surface restreinte de gâteaux.

Quant à l'outillage, l'apiculteur de profession donnera la préférence à la ruche à magasins superposés, qui occupe une surface moindre que la ruche horizontale, est susceptible d'un agrandissement indéfini (1) et dans laquelle le prélèvement et surtout le triage du miel de premier choix se font plus facilement. L'autre système, dans lequel le magasin à miel n'est pas séparé du nid à couvain, présente cet inconvénient que la ponte s'y dissémine dans un très grand nombre de cadres, de sorte qu'une bonne partie des rayons à prélever en contiennent, ce qui est une gêne pour l'extraction. Cet inconvénient est moindre si l'on retarde l'extraction jusqu'après l'éclosion du couvain, mais dans ce cas les cellules que celui-ci occupait sont souvent remplies de miel foncé de seconde qualité, dont le triage, que j'ai tenté bien des fois, n'est pas praticable.

Je pourrais entrer dans plus de détails en ce qui concerne la méthode intensive, mais ce que j'en ai dit suffit pour démontrer que cette culture-là ne peut convenir qu'au petit nombre et j'ai hâte d'ajouter qu'on peut faire de bonne apiculture par des méthodes plus simples.

La race d'abeilles de notre pays est excellente et l'on peut du reste l'améliorer encore sans recourir à des croisements avec des races étrangères, ni à un élevage méthodique des reines. Il suffit de faire un peu de sélection : demander les reproducteurs aux ruchées qui donnent les meilleurs résultats, c'est-à-dire favoriser leur essaimage ou en tirer des essaims artificiels ; puis, éliminer les reines produisant des ouvrières inférieures et réunir les abeilles à d'autres. Si l'on désire renouveler le sang d'un rucher, on peut se contenter de faire l'échange de colonies ou simplement de reines avec un collègue domicilié à quelques lieues de distance.

Le propriétaire d'abeilles qui a peu de loisirs peut se dispenser de noter l'âge des reines et de pourvoir à leur remplacement en pré-

(1) Depuis que la présente conférence a été donnée, il s'est produit dans le canton de Neuchâtel un fait démontrant l'incontestable supériorité des ruches à magasins superposés dans les saisons de grande abondance. Les possesseurs de ruches à boîtes de surplus ont pu dans cette région récolter par ruche de 400 à 450 kilogr., grâce à la facilité avec laquelle ils entassaient boîtes sur boîtes à mesure que les ruches se remplissaient. Dans les ruches dites Layens de pareilles récoltes ne sont pas prévues; même les exemplaires à 24 cadres ne peuvent contenir que 50 à 60 kilogr. de surplus, ce qui est insuffisant si la miellée se produit rapidement et si l'apiculteur ne veut extraire que du miel mûr de bonne conservation.

vision de leur affaiblissement. Les ouvrières opèrent elles-mêmes ce remplacement, sauf si l'époque ne le permet pas, et le font le plus souvent en bonne saison ; on a observé que les pertes de reines en mauvaise saison ont lieu dans la proportion de 5 % environ dans les ruchers où l'apiculteur ne fait pas le remplacement méthodiquement ; c'est-à-dire que dans un abeiller d'une vingtaine de colonies il y en aura en moyenne une par an qui deviendra orpheline en hiver ou au printemps. Sans doute dans ce rucher il se présentera de temps en temps des non-valeurs, mais dans la proportion indiquée le propriétaire pour qui les abeilles ne sont qu'un accessoire peut en prendre son parti ; le dit rucher n'en sera pas moins prospère si les ruchées orphelines sont promptement repourvues ou réunies à d'autres.

La stimulation du printemps est une chose facultative. Elle hâte certainement le développement des colonies, mais on peut s'en dispenser quand les ruches sont bien approvisionnées, ou la réduire à deux ou trois distributions dans le cours du mois d'avril.

Prévenir l'essaimage naturel ou le réduire aux besoins du rucher est une simplification et la pratique de l'essaimage artificiel demande moins de temps que la surveillance et la poursuite des essaims naturels. Ceux-ci ne peuvent être toujours prévenus, surtout dans les saisons où la récolte n'est pas favorisée par le temps, mais grâce aux grandes ruches on peut en réduire considérablement le nombre.

Les feuilles gaufrées ne sont pas indispensables ; on peut à la rigueur se contenter de coller des amorces dans les cadres ; mais cette opération donne autant d'embarras et ne demande guère moins de temps que la pose des feuilles et celles-ci représentent en somme une bien faible dépense, surtout si l'on tient compte des avantages nombreux qu'elles présentent. Si l'apiculteur manque de temps ou d'adresse pour fixer la cire, il peut demander à un fabricant des cadres tout garnis.

L'extraction du miel doit se faire pour la première fois aussitôt après la principale floraison (chez nous, en plaine, du 15 au 25 juin) lorsqu'on tient à obtenir du miel blanc de vente courante, mais l'opération peut être renvoyée à la fin de l'été si l'on se contente pour son usage d'un mélange des deux récoltes, ou si l'on a un débouché pour le miel plus ou moins foncé.

Le nourrissage d'été n'est pas indispensable si, lors de la première extraction, il a été laissé suffisamment de vivres en prévision de la disette d'été. Il a surtout pour but d'assurer un plus prompt développement des familles au printemps et dans bien des saisons l'industriel lui-même n'a pas à y recourir si la ponte ne s'arrête pas ou ne diminue pas trop pendant les mois d'été.

De même, à la mise en hivernage l'homme pressé peut laisser un peu plus de rayons que n'en occupent les abeilles, si cela lui permet

de parfaire plus facilement le chiffre des provisions à laisser. Il fera bien cependant de retirer à la visite du printemps les rayons non couverts.

La mise en hivernage (sauf en ce qui concerne le nombre de rayons à laisser) et la première visite du printemps se font de la même manière, quel que soit le mode de culture adopté. Il a été parlé plus haut de l'extraction d'une partie du miel se trouvant dans le corps de ruche à l'automne et de son remplacement par une nourriture meilleure si ce miel est exclusivement du miellat de pucerons, mais le propriétaire d'abeilles qui a peu de loisirs ne pourra guère faire cette opération, qui demande passablement de temps. Dans ce cas, comme dans d'autres déjà mentionnés, il peut courir une chance à laquelle l'apiculteur de profession ne doit pas s'exposer.

Pour la culture extensive ou simplifiée, la ruche composée d'une seule caisse et d'une seule rangée de cadres hauts (type Layens) peut suffire; j'ai signalé déjà les inconvénients qu'elle présente pour l'apiculteur de profession et l'amateur de beau miel, mais pour le petit cultivateur elle offre quelques avantages; à l'exception des rayons servant de magasin, il n'y a pas de matériel accessoire à ajouter au printemps et à serrer au laboratoire à l'automne, pas de boîtes de surplus à placer, et par conséquent à déplacer si l'on veut visiter le nid à couvain pendant la miellée; les cadres sont d'un seul modèle et servent à la fois pour le nid à couvain et le miel de surplus. C'est bien la ruche de ceux qui veulent s'occuper le moins possible de leurs abeilles et ne désirent obtenir du miel que pour leur usage, mais je n'en conseille l'emploi qu'à ceux-là.

Quant à la surveillance à exercer au point de vue des désordres qui peuvent se produire dans le rucher, elle varie selon le degré d'expérience de l'apiculteur. Pour le praticien exercé elle se réduit à peu de chose; généralement un simple coup-d'œil donné en passant sans ouvrir les ruches suffit pour le renseigner. Il sait dans quel état il a laissé ses colonies et comme il ne commet pas de fautes ni d'imprudences, il n'est pas probable qu'il se présente des incidents fâcheux, tels que pillage, effondrements de rayons, manque de vivres, ruchées restant orphelines, etc. Du reste, l'aspect extérieur suffira le plus souvent pour éveiller son attention: manque d'activité, butineuses errant sur la tablette avant de rentrer, agitation, cadavres d'abeilles ou de nymphes sortis devant l'entrée, etc. Le débutant au contraire, celui qui est encore dans sa période d'apprentissage, qu'il veuille faire de la culture intensive ou extensive, ne pourra se dispenser de faire de fréquentes tournées et de visiter les ruches dont l'état ne lui paraît pas normal, afin de se rendre compte de ce qui s'y passe et d'aviser au besoin; c'est en forgeant qu'on devient forgeron; l'apprentissage est indispensable en apiculture comme en toute autre chose.

De même pour l'agrandissement des ruches au printemps, c'est-à-dire pour l'addition de rayons au fur et à mesure du développement de la colonie et celle des boîtes de surplus ou des rayons servant de magasin, le praticien exercé arrive à des simplifications que ne peut se permettre le débutant. Celui-ci doit se conformer strictement aux directions contenues dans les traités sous peine de courir au-devant des insuccès.

En somme, tous les travaux du rucher deviennent de plus en plus simples à mesure qu'on acquiert de l'expérience, surtout si l'on se borne à la culture extensive, celle qui est exercée par le plus grand nombre ; mais comme le dit fort bien M. Crépieux-Jamin dans un article qui va paraître, « la simplification d'une méthode ne saurait précéder sa parfaite connaissance » et, ajouterai-je, elle a des limites. Ceux de mes auditeurs qui lisent la *Revue* devinent où j'en veux venir. Un apiculteur de valeur, qui a été l'un de mes maîtres à mes débuts et m'a aidé pendant de longues années à répandre la connaissance des bonnes méthodes de culture dans les pays de langue française, a entrepris récemment de démontrer qu'on peut faire de l'apiculture profitable avec les ruches à cadres en réduisant les opérations et soins à donner à deux visites par an !

Lorsqu'il a commencé en 1890 à faire connaître dans mon journal ses idées de simplification, il ne s'est adressé qu'aux possesseurs de ruchers isolés. Ceux-ci, étant nécessairement des apiculteurs d'une certaine expérience, pouvaient juger par eux-mêmes de la possibilité de se dispenser des visites et des soins pendant toute la période d'activité des abeilles et faire des essais à leurs risques et périls. J'ai moi-même entrepris, dans un grand rucher que je possède en commun avec un collègue, de conduire quelques ruches d'après cette méthode extra-simplifiée, mais l'expérience de la première année n'est pas encourageante (1).

Maintenant mon ancien collaborateur s'adresse à tous sans distinction, aux débutants comme aux autres, et, profitant de ce qu'il se trouve en possession de mes listes d'abonnés, il envoie à mes lecteurs des brochures dans lesquelles il fait table rase d'une grande partie des soins à donner aux abeilles et de la surveillance à exercer. Je dois les mettre en garde contre de pareilles notions. Sans doute les apiculteurs de quelque expérience ne tarderont pas à se convaincre qu'il est bien difficile d'obtenir des résultats tant soit peu satisfaisants

(1) En mai dernier je fis une visite à ce rucher en compagnie de M. Cowan, qui était en séjour chez moi ; en passant devant les quelques ruches conduites selon la méthode simplifiée, mon ami exprima le désir de voir comment elles se comportaient au point de vue du développement du couvain, et mon associé, M. Auberson, ouvrit celle qui lui avait paru la meilleure à la visite du printemps. Elle se trouva loqueuse ; que serait-il arrivé si, comme la méthode le veut, cette ruche était restée sans être ni ouverte ni soignée jusqu'en septembre, dans un rucher isolé qui n'est inspecté que deux ou trois fois par mois et n'a de gardien qu'à l'époque des essaims en la personne d'un jeune garçon ! (E. B.)

de ruches à cadres traitées comme il l'indique ; mais les débutants ? Ce sont eux surtout qui nous intéressent ici, dans ces réunions où nous venons pratiquer l'enseignement mutuel, et je tiens à les mettre en garde contre ce funeste laisser-aller érigé en système, contre cette fausse notion qu'on peut savoir sans avoir appris et récolter sans avoir cultivé. Elle n'existe hélas que trop cette disposition au laisser-aller, tranchons le mot, à la négligence. L'œuvre de nos sociétés a consisté pour une bonne part à convaincre les possesseurs d'abeilles de la nécessité de les soigner et de les surveiller pour en obtenir un produit et voilà qu'un novateur vient vous dire le contraire ! Ne le croyez pas, il se trompe ; les abeilles ne font pas exception, elles aussi ont besoin d'un berger.

Du reste quelle nécessité y a-t-il d'abandonner votre rucher à lui-même du printemps à l'automne quand il est si instructif et si délassant de lui faire de temps en temps une petite visite, de distraire quelques courts moments de vos occupations habituelles pour lui accorder des soins qu'il mérite et dont il vous récompense largement. Celui qui ne veut pas ou ne peut pas le faire fera mieux de ne pas avoir d'abeilles : il dépenserait son argent en pure perte.

Il faut être très fort pour organiser des ruches à cadres dès le courant d'avril, de façon à ce qu'elles n'aient besoin d'aucune surveillance ni d'aucune intervention de l'apiculteur jusqu'au mois de septembre, pour parer à l'avance à tous les incidents ou désordres qui peuvent se produire : pillage, pertes de reines, essaimage, fausse-teigne, loque, épuisement des provisions, etc. etc. Comment alors le pauvre débutant s'en tirerait-il ?

Ne visiter des ruches à cadres que deux fois l'an, c'est renoncer à une grande partie des avantages qu'offre la mobilité des rayons. Autant vaut, alors, avoir des ruches en paille ; au moins si le rendement en est minime ou nul, comme c'est le plus souvent le cas dans notre pays, la dépense est insignifiante. Mais nous ne voulons pas revenir en arrière ; nous continuerons, chacun dans la mesure de ses ressources et du temps qu'il peut y consacrer, à *cultiver* nos abeilles dans de bonnes ruches, sachant qu'elles ne peuvent se passer de notre sollicitude et qu'ici-bas on n'obtient rien sans travail et sans soin.

E. B.

HISTORIQUE DE LA CRÉATION D'UN RUCHER

Mon père possédait six ruches communes, qui depuis longtemps ne produisaient pas ne recevant que très peu de soins, lorsqu'en 1887 j'ai débuté en apiculture.

Mon oncle, qui s'occupait exclusivement d'abeilles, venait de se décider, sur les instances de M. l'abbé Dupin, à essayer des ruches à cadres.

Je l'ai aidé à faire ses ruches et il m'a donné une ruche garnie de cire gaufrée, dans laquelle j'ai logé le seul essaim sorti de mes paniers. Cet essaim m'a donné quelques cadres de miel en rayons ; de mes paniers j'ai récolté 25 kilogr. de miel ; le tout s'est écoulé en cadeaux ou dans le ménage.

L'hiver suivant j'ai aidé encore mon oncle, qui me donna deux nouvelles ruches garnies de cire.

En 1888, j'ai tiré de mes cinq paniers deux essaims qui furent logés dans mes deux ruches à cadres. Cette année fut si mauvaise que je ne récoltai rien. Mes trois ruches à cadres et les quatre paniers restants firent à peine leurs provisions.

Afin de pouvoir augmenter mon rucher l'année suivante, je fis des ruches pour la vente et avec le bénéfice j'ai pu faire cinq ruches et acheter la cire gaufrée.

L'année 1889 devait chez nous compter pour deux, mais je n'avais guère encore de connaissances apicoles et ne sus profiter de toute la miellée : je ne lisais alors que *L'Apiculteur*, de Hamet, et ce n'est que vers la fin de l'année que je connus votre *Conduite du Rucher* et la *Revue*. Mes trois ruches à cadres me donnèrent 125 kilogr. de miel et mes quatre paniers 25 kilogr., plus cinq essaims qui peuplèrent mes cinq ruches neuves. Résultat : huit ruches à cadres avec provisions et trois ruches communes ; 150 kilogr. de miel vendus 160 fr. et 10 fr. de cire. Soit un bénéfice de 170 fr.

Cette somme a couvert les frais de construction de sept ruches et l'achat de la cire gaufrée. Quelques ruches construites pour des voisins me donnèrent un profit de 50 fr., employé à l'achat de sept ruches communes bien peuplées.

En 1890, mes huit ruches à cadres donnèrent une récolte de 20 kilogr. en moyenne, soit 160 kilogr., et les paniers 40 kilogr., total 200 kilogr. Sept essaims artificiels peuplèrent mes ruches neuves. Résultat : quinze ruches à cadres avec provisions et trois paniers ; 200 kilogr. de miel vendus 220 fr. et 20 fr. de cire. Total 240 fr.

Avec ces 240 fr. j'ai pu faire cinq ruches et acheter la cire gaufrée, construire un extracteur et quelques outils d'apiculture et acheter six paniers bien peuplés.

En 1891 la récolte moyenne fut de 28 kilogr. par ruche à cadres, soit pour quinze, 420 kilogr., plus 90 kilogr. de mes paniers et six essaims mis dans des ruches à cadres. Résultat : vingt ruches à cadres et quatre paniers bien peuplés et avec provisions ; 510 kilogr. de miel vendus pour 480 fr. et 35 fr. de cire, total 515 fr.

La construction de huit nouvelles ruches, l'achat de la cire pour les garnir et d'une machine pour le gaufrage ont absorbé une partie des 515 fr. Le reste a été employé à l'achat de sucre pour le nourrissage et de six ruches communes.

Cette année mes vingt ruches à cadres m'ont rendu 185 kilogr. de miel de sainfoin, vendu 200 fr., puis 375 kilogr. de miel d'été vendu 294 fr., soit en tout 494 fr. De mes paniers j'ai eu 70 kilogr. que je conserve pour nourrir au printemps prochain. Huit essaims ont peuplé mes ruches neuves.

Résultat : vingt-huit ruches à cadres et six paniers ; 560 kilogr. de miel vendus 494 fr. et 45 fr. de cire. Total 539 fr.

Comme ces quelques notes pourraient être supposées inexactes, il est bon de rappeler que jusqu'à présent : 1^o mon oncle m'a prêté ses outils et m'a aidé à travailler les ruches ; 2^o mon père m'a donné du sucre pour le nourrissage en échange du miel consommé à la maison ou des sections données aux amis, *ce qui n'est pas compris dans le produit des ruches.*

Comme vous le voyez, monsieur Bertrand, j'ai pu établir ce commencement de rucher sans autre mise de fonds que mon travail et sans cesser de m'occuper de mes travaux habituels ; bien souvent au contraire j'ai dû délaisser le rucher pour m'occuper de la moisson.

Puisque cela vous est agréable, je vous envoie une vue de mon rucher, photographié par un ami. Elle a été prise au mois de juillet alors que six ruches étaient aux champs. On y compte vingt-deux ruches à cadres, dont trois sont placées sous des ruches communes. L'une étant orpheline j'ai pris le plus court moyen pour la sauver. Pour les deux autres j'ai manqué les mères en faisant les essaims et n'ayant pas le temps de recommencer je les ai mises ainsi.

Ce procédé de superposition ne m'a pas donné un bon résultat et je ne l'emploierai plus : les abeilles emplissent la ruche supérieure, mais ne travaillent que très peu dans les cadres (ceux-ci étaient garnis de cire gaufrée). J'ai ôté les paniers, puis à force de nourriture j'ai fait bâtir les rayons dans les cadres et donné les provisions.

Mes ruches du premier rang sont des Dadant-Blatt ou Modifiée ; celles du second des Dadant à neuf cadres.

Excusez mon long bavardage et si quelque chose vous est utile, prenez-le, si non, jetez ma lettre au panier.

E. BRACHET.

Beau-Séjour, par Ville-sur-Tourbe (Marne), 23 octobre.

Nous sommes très reconnaissant à notre correspondant de cet historique de ses cinq années d'apiculture, qu'il appuie de chiffres et de données précises, et lui adressons toutes nos félicitations pour la manière prudente et méthodique dont il a procédé. Le voilà aujourd'hui à la tête d'un beau rucher qui devra lui rendre bon an mal an 6 à 800 francs, malgré le prix très bas auquel il vend son miel, et ne lui a coûté que les heures de travail dérobées à ses occupations habituelles. Son exemple est bon à suivre. La vue du rucher fait honneur à l'apiculteur et au photographe ; les ruches sont en bel ordre, installées dans un verger dont les arbres les abritent en partie du soleil.

FRÉDÉRIC PASCHE

Très honoré M. Bertrand,

Nous avons le profond regret de vous annoncer, un peu tardivement, la mort de M. Frédéric Pasche, apiculteur à Ferlens. Un nombreux cortège de parents et d'amis l'a accompagné au champ du repos le dimanche 2 octobre dernier.

A cette occasion permettez à un de ses élèves, au nom de plusieurs, d'emprunter les colonnes de la *Revue* pour témoigner publiquement à la famille du défunt toute notre reconnaissance pour les excellents conseils, les agréables leçons et les bonnes directions qu'il n'a cessé de prodiguer à ceux, et ils étaient légion, qui venaient auprès de lui s'initier aux mystères de l'apiculture.

Simple, clair, affable, bon jusqu'à permettre à ses auditeurs d'abuser de sa patience, tel était celui que la mort vient de ravir à ses petits enfants après une longue maladie.

De bonne heure il comprit les avantages du mobilisme et, laissant de côté la routine, il élevait ses abeilles selon les méthodes les plus nouvelles. Malade il suivait encore leurs travaux et un simple coup d'œil lui permettait de juger de la valeur de ses colonies.

Travailleur infatigable, il ne ménageait ni son temps ni ses peines quand il s'agissait de rendre service; toujours gai, toujours dispos, il ne comptait pas quand il se multipliait pour obliger ses voisins.

Ses travaux ont fructifié : grâce à lui, une Section d'apiculture, dite « du Jorat », a été fondée il y a deux ans et il en était la pierre d'angle. Nous espérons que ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier son entier dévouement tiendront à honneur de marcher sur ses traces et d'unir leurs efforts pour développer toujours plus, dans notre contrée, le goût de l'apiculture.

Veillez agréer, etc.

Au nom de plusieurs :

A. CHAPUIS.

Chalet-à-Gobet, 10 octobre.

M. Albert Pouly, de Carrouge, nous a écrit une lettre exprimant les mêmes sentiments et les mêmes regrets. Nous nous joignons à nos collègues pour adresser à la famille le témoignage de notre sympathie la plus sincère et l'assurer de notre haute estime pour le défunt.

LES ABEILLES ET LE POMMIER

(*Extrait de la revue mensuelle Le Cidre et le Poiré, de septembre.*)

C'est un fait hors de doute aujourd'hui que les abeilles sont des agents précieux pour la fécondation des fleurs. Leur importance est constatée par tous les horticulteurs qui recherchent ces intéressantes petites bêtes pour obtenir des croisements, ou qui les redoutent quand ils veulent garder pures des espèces rares. Mais là où les abeilles deviennent des insectes utiles au suprême degré, c'est dans le verger. Les expériences qui ont été faites à ce sujet sont si concluantes que les ruches deviennent le complément *indispensable* d'un verger bien entretenu.

Un apiculteur de nos amis avait installé quelques ruches dans un verger qui ne rapportait rien depuis de nombreuses années. La récolte suivante fut magnifique. A la suite de diverses circonstances le rucher fut transporté ailleurs et la production des arbres redevint médiocre. Cette

histoire est celle de beaucoup d'agriculteurs qui ont laissé périr leurs abeilles par insouciance ; les plus perspicaces se sont hâtés de repeupler le rucher, mais il en est encore qui ne se rendent pas assez compte du motif de leurs insuccès dans la culture des arbres fruitiers.

En interrogeant sur ce sujet les vieillards de nos campagnes, dit M. Boulard (1), on observe que l'abandon de la culture des ruches est toujours suivie d'un abaissement parallèle dans le rendement des arbres fruitiers, tandis que le phénomène inverse a lieu dès l'apparition de ces bien-faisants insectes. Un autre apiculteur, M. Jobard, signale dans une brochure intitulée *l'Utilité des Abeilles*, quelques faits intéressants à retenir. M. Donnat, apiculteur à Vouiller (Marne), rapporte qu'une commune fut trois années sans abeilles, et que pendant tout ce temps, bien que les pommiers fussent toujours chargés de fleurs, on ne récolta pas de pommes. Aussitôt qu'on eut rétabli les ruches, les pommiers recommencèrent à donner des fruits.

M. E. Terrasse, de Lanques (Haute-Marne), rapporte que M. le comte d'Esclabes, ayant installé un rucher au milieu de son verger, n'a pas manqué une seule année de recueillir des fruits superbes, tandis que les autres cultivateurs gémissaient, aux environs, sur la stérilité de leurs arbres fruitiers.

M. E. Weber, jardinier en chef du jardin botanique de Dijon, confirme ces observations par les remarques qu'il a faites lui-même sur ce sujet. Dans la commune de Ninville, trente pieds d'arbres s'obstinaient depuis vingt ans, malgré tous les soins, à refuser des fruits. On plaça quelques ruches dans les environs et les pommes abondèrent comme par enchantement. Dans un village voisin du même pays, le propriétaire d'un verger est l'objet de la jalousie de ses concitoyens qui ne peuvent découvrir la cause de la prospérité de ses arbres fruitiers : tout son secret consiste dans la possession d'un rucher.

Quelques apiculteurs prétendent encore que les abeilles chassent l'anthonome, cet insecte malfaisant qui détruit la fleur du pommier. Ce fait est admis par des hommes considérables. Nous avons fait une enquête à ce sujet, et parmi les réponses qui nous sont parvenues, voici celle de M. Froissard, l'apiculteur bien connu :

« Mes remarques personnelles sont concluantes. En 1888, la floraison des pommiers a été admirable en Savoie, et a coïncidé avec un temps parfait ; mes abeilles ont emmagasiné 600 kilos de miel pendant cette période, et la récolte en pommes a atteint des proportions fabuleuses. En 1890, même floraison, mais avec une pluie constante qui a retenu au logis mes chers insectes ; aussi, les fleurs des pommiers, pleines de vers d'anthonome, n'ont pas tardé à prendre le navrant aspect de *clous de girofle*, pour me servir de l'expression de M. Jobard, et il me revient de toutes parts que nous n'aurons pas de pommes cette année dans la région. »

Dans ces conditions de pluies nous croyons aussi que l'anthonome avait beau jeu, mais notre opinion est moins optimiste. L'anthonome femelle perce les boutons et y dépose un œuf, un seul, qui produit une larve, laquelle devient un petit ver en très peu de temps. A ce moment-là il com-

(1) *Le Cidre et le Poiré*, août 1889.

met ses plus grands dégâts, mais la fleur du pommier est à peine ouverte, les abeilles ne peuvent pas toujours y butiner.

Le remède n'est donc pas absolu, en ce qui concerne l'anthonome, puisque les abeilles ne peuvent pas tous les atteindre, mais il n'en est pas moins précieux. En tout cas, dans une question si grave, alors qu'il s'agit de la vie ou de la mort de nos arbres, il n'y a pas à hésiter : il faut regarnir les ruchers. Les cultivateurs trop occupés, ou qui ne se sentent pas le goût de soigner les abeilles, se contenteront d'entretenir quelques ruches en paille près du verger, et ceux qui, mieux avisés, voudront avoir chaque année une ample récolte de miel et de cire devront se procurer des livres et des journaux qui les mettront vite au courant de la question des ruches à cadres. Par exemple, la *Conduite du Rucher* (1) de E. Bertrand mérite d'être entre toutes les mains ; c'est un livre d'un prix peu élevé, d'un style simple et clair, considéré comme étant actuellement le meilleur ouvrage pratique en langue française. M. Bertrand est un des plus grands apiculteurs de l'Europe, et il doit sa réputation à la sagesse de ses vues et à son bon sens pratique. Le journal qu'il dirige depuis 14 ans, la *Revue Internationale*, est un des plus parfaits de ceux que nous connaissons.

C'est en hiver que l'agriculteur devra étudier l'apiculture, mais dès maintenant il peut acheter des ruches et les faire habiter par les essaims qu'on se procure à bon compte en cette saison. Au printemps il trouvera ses ruches prêtes à entrer en campagne et cela lui aura coûté à peine la moitié du prix d'un rucher.

Les abeilles ont été trop délaissées dans notre pays ; nous ne pouvons pas continuer à acheter des centaines de mille kilos de miel en Amérique, tandis que notre pays pourrait les fournir sans peine et de qualité meilleure. Mais pour la Normandie, l'avantage est double : il s'agit d'augmenter la production des vergers, et tout d'abord de les sauver.

PAUL NOEL

Directeur du Laboratoire régional d'Entomologie
de la Seine-Inférieure.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**Assemblée générale d'automne tenue à Lausanne à l'Hôtel de France,
le 19 septembre 1892 à 10 ½ heures.**

MM. Bonjour, président, Bertrand, Descoullayes, Dumoulin, Gubler, Warnéry et Langel constituent le Bureau. M. de Blonay s'est fait excuser. Le procès-verbal de l'Assemblée précédente est adopté tel qu'il a été publié par la *Revue*.

M. Bonjour, président, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers collègues, votre Comité a eu, en dehors des affaires courantes, à s'occuper de la question de l'établissement d'un marché au miel, pendante depuis plusieurs années. Dans sa séance du 19 juillet, à

(1) *La Conduite du Rucher*, par E. Bertrand, avec 91 figures et 3 planches, 7^e édition, Paris, librairie Agricole.

laquelle il avait convoqué plusieurs membres de la Section de Lausanne pour examiner en commun l'opportunité de la création du dit marché, il a été décidé à la suite d'une longue discussion qu'il ne serait pas donné suite à ce projet. Depuis l'époque où cette création avait été décidée en principe par une précédente assemblée, les conditions ont changé ; il a été établi des dépôts par les Sections et beaucoup des principaux apiculteurs du pays trouvent maintenant à écouler directement leurs produits. Nos amis de la Section de Lausanne, dont le concours eût été nécessaire puisque c'est dans leur ville que le marché projeté devait être établi, ont déjà créé un dépôt pour leur compte et ne pourraient par conséquent pas s'occuper de notre marché qui leur créerait ainsi une espèce de concurrence. Après avoir examiné la question sous ses différentes faces, votre comité a été unanimement d'avis que l'établissement d'un marché par la Société centrale ne répondrait plus à un besoin.

« La récolte dans notre pays a été plutôt au-dessous de la moyenne pour les miels de printemps, mais d'excellente qualité, tandis que la miellée d'été a été exceptionnellement abondante à la montagne et dans les régions avoisinant les bois. Tout le pied du Jura a été particulièrement favorisé. C'est probablement ce que nous annoncera notre honoré collègue M. Gubler dans son rapport sur les pesées des ruches.

« Votre serviteur, retenu par des affaires urgentes, n'a pu, à son grand regret, assister à la réunion de Sion, mais il tient à exprimer à nos bons amis du Valais tous les remerciements du comité pour leur cordiale réception et l'excellente organisation qui a présidé au programme de la journée. »

QUESTIONS ADMINISTRATIVES. — MM. Carbonnier et Ponnaz sont nommés vérificateurs des comptes pour l'année 1892-93.

La cotisation pour l'exercice 1892-93 est maintenue au chiffre de 4 fr. 10 pour les membres résidant en Suisse et de 4 fr. 60 pour ceux habitant l'étranger.

Trois membres sortants du comité, MM. Bonjour, de Blonay et Dumoulin sont réélus par 21, 20 et 16 voix sur 25 votants.

Les fonctions de président ne pouvant être remplies plus de deux années de suite par le même titulaire, il est procédé au remplacement de M. Jaques Bonjour. M. Descoullayes est élu par acclamation et prend possession du fauteuil.

M. *Bertrand*, caissier et bibliothécaire, présente son rapport : L'avoir de la Société au 31 août 1891 s'élevait à 877 fr. 10 ; les dépenses ont été de 1316 fr. 39 et les recettes de 1255 fr. 90 ; l'avoir au 31 août dernier se trouve donc être de 816 fr. 70.

A la fin de l'exercice précédent le nombre des sociétaires s'élevait à 305. Il y a eu cette année 26 démissions ou décès et 13 admissions de nouveaux membres ; le nombre actuel des membres est donc de 292, en diminution de 13 sur l'exercice précédent ; mais si l'on ajoute à ce nombre le personnel des 16 sections qui ont été fondées sous les auspices de la Société centrale et qui gravitent autour d'elle, on arrive à un total de près d'un millier de membres.

Pour la bibliothèque, il a été dépensé cette année 62 fr. 85, chiffre dépassant le crédit ouvert qui est de 50 fr. — La principale dépense a été

l'achat de l'*Histoire des Insectes*, de Réaumur, en 6 beaux volumes bien conservés qui ont coûté 40 fr. — Le bibliothécaire a pensé que cet ouvrage du célèbre naturaliste serait une bonne acquisition, mais si l'Assemblée trouve que la dépense est trop forte, l'achat peut être annulé, vu qu'il y a plusieurs acheteurs pour ces 6 volumes.

Les demandes de livres ont été beaucoup plus nombreuses cette année que dans les exercices précédents ; elles se sont élevées au chiffre de 86, contre seulement 46 en 1890-91.

Sur le rapport de MM. les commissaires-vérificateurs, les comptes sont approuvés avec remerciements. L'achat de l'ouvrage de Réaumur est également approuvé et un nouveau crédit de 50 fr. est ouvert au bibliothécaire.

M. Gubler donne lecture de son rapport sur les ruches d'observations (voir *Revue* de septembre, *La Miellée de 1892 et nos Ruches d'observations*), et donne les explications qui lui sont demandées sur les deux tableaux graphiques qui illustrent son travail et qui ont été fixés au mur de la salle.

M. Bertrand introduit le sujet très intéressant de l'hérédité chez les abeilles et demande à ses collègues de faire part des observations qu'ils ont pu être dans le cas de faire à ce propos. Il estime que cette question vaut la peine d'être étudiée ; elle a une grande importance dans la pratique de l'apiculture. Nous cherchons à obtenir des familles possédant le plus de qualités possible : des reines prolifiques, des ouvrières actives, habiles à récolter le miel, rustiques, prudentes dans leurs sorties, aptes à se défendre contre le pillage, etc. Ces qualités, elles en héritent comme de leurs défauts, comme de tous leurs instincts. La jeune abeille se met à nourrir le couvain sans qu'on le lui ait appris ; plus tard elle produit de la cire et construit des rayons sans avoir fait d'apprentissage ; enfin un beau jour elle sort et après s'être orientée elle part à la recherche de l'eau, du miel et du pollen. Ces instincts, ni son père ni sa mère ne les possèdent : la reine a pour unique fonction de pondre des œufs et le rôle du mâle est encore plus restreint, malgré son importance. Comment ces merveilleux instincts de l'ouvrière se transmettent-ils de générations en générations puisqu'elle n'a pas elle-même de descendance ? Ne serait-ce pas par la bouillie qu'elle distribue à ses jeunes sœurs que la transmission se produirait ? Cette bouillie est le produit de ses organes, une sécrétion de certaines glandes, comme l'est, chez les mammifères, le lait de la mère-nourrice.

M. Bertrand et d'autres apiculteurs ont observé que des familles conservent pendant une longue suite d'années les mêmes caractères bons ou mauvais, malgré que des reines, élevées dans d'autres colonies, y aient été introduites à plusieurs reprises ; ces caractères auraient donc été transmis par les abeilles nourricières, maintenues dans les ruches malgré le remplacement des mères.

Le sujet ayant déjà été traité dans la *Revue*, M. Bertrand se dispense d'entrer dans plus de développements et se borne à faire observer que si cette influence des nourrices sur le caractère de la progéniture existe réellement, il y a dans la pratique deux points à considérer : 1^o L'introduction d'une reine étrangère dans une ruche ne suffit pas à elle seule pour changer les dispositions bonnes ou mauvaises que montrait la dite ruche ; 2^o le nourrissage

des larves royales ne doit être confié qu'aux ruchées dont les ouvrières offrent des caractères désirables.

M. Déria possédait une ruche dont les abeilles montraient fort peu d'activité; en outre dans le nid à couvain des cellules contenaient plusieurs œufs. Il a introduit une nouvelle reine et l'état de choses a changé. A ce propos, *M. Dumoulin* observe que les reines qui pondent plusieurs œufs dans une même cellule sont toujours défectueuses.

M. P. von Siebenthal ne partage pas du tout la manière de voir de *M. Dumoulin*. Il a eu d'excellentes reines qui ont montré au début cette disposition à déposer plusieurs œufs dans la même cellule.

M. Descoullayes, pour en revenir à la question de l'hérédité, fait observer que les ouvrières ne sont pas seulement nourrices, mais en même temps éducatrices et qu'elles exercent ainsi une influence sur la progéniture.

M. Bretagne estime que les abeilles subissent la même loi que d'autres animaux. Pour les chevaux par exemple, selon l'expression reçue, la moitié de la race entre par la bouche. Il doit en être de même chez nos insectes. Pour avoir de bonnes nourrices on pourrait peut-être procéder par le déplacement des colonies.

M. P. von Siebenthal a constaté que certaines colonies conservent leur caractère particulier à travers un grand nombre de générations, non seulement comme excellentes butineuses, mais aussi dans leur manière de propoliser et de coller les rayons.

Le Président donne lecture d'une lettre à lui adressée par *M. J. Chappuis* au nom de la Section du Jorat, lettre demandant s'il ne pourrait pas être pris des mesures en vue « d'obtenir des personnes qui ont des ruches loqueuses de les leur faire soigner ou détruire ».

M. Archinard estime que si la Société décide de s'occuper de cette question, l'examen devrait en être remis à une commission.

M. Ponnaz a guéri un rucher au moyen de la naphtaline et propose qu'on s'en tienne aux indications de la *Revue* pour le traitement.

M. P. von Siebenthal partage sa manière de voir.

M. Bertrand est également d'avis que le meilleur moyen pour l'apiculteur, lorsque la loque règne dans son voisinage, est d'offrir aux voisins de traiter leurs ruches malades ou de les leur acheter pour les détruire. Au Canada on a obtenu l'intervention de l'État, qui exerce une surveillance au moyen d'inspecteurs spéciaux, mais ce moyen n'est pas sans présenter des inconvénients. Chez nous on pourrait demander l'insertion d'un nouveau paragraphe dans les règlements contre les épizooties, mais les inspecteurs de bétail ne seraient pas compétents pour juger de l'état des ruches ou les soigner. Le mieux est de nous protéger nous-mêmes par les voies amiables.

La séance est levée. Une trentaine de personnes assistent au repas, où nous entendons encore différentes communications et discours, tous empreints d'un excellent esprit humoristique et pratique.

Après le dîner on passe à l'examen des objets exposés; *M. Wartmann*, pharmacien à Bienne, avait envoyé ses produits pharmaceutiques à l'usage des apiculteurs, y compris les sels dits Gastine pour la fabrication de l'hydromel. Le pharmacien est doublé d'un apiculteur très au courant du progrès.

Le secrétaire, L. LANGEL.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Daujat. Montagna (Jura). 17 août. — La récolte ici, assez inégale, est généralement faible. Dans le Jura nous comptons sur une moyenne de 15 kil. alors que 1891 nous donnait 25 kil. Ici à Lyon, les acacias ont donné net dans la hausse 6 à 7 kil. Par contre les tilleuls et fleurs de même sorte arrivent à fournir 11 à 12 kil. De sorte qu'une bonne ruche a pu donner une hausse de 18 à 20 kil. de sections.

Maurice Bellot. Chaource (Aube), 17 septembre. — Vous savez sans doute que nous avons eu une année excessivement sèche et chaude. En avril et mai les populations se sont bien développées, mais comme la sécheresse était très forte au moment de la floraison du sainfoin, la récolte en première coupe a été médiocre et il n'y a pas eu un seul essaim naturel.

En juillet il est venu de petites pluies qui ont fait pousser les secondes coupes; il en est résulté une floraison admirable, puis une miellée tellement abondante que toutes les ruches regorgent de miel. Malgré les nombreux essaims extraits de mes ruches pendant tout le cours de la saison, malgré le trop grand nombre d'abeilles que je suis obligé d'avoir ici, toutes mes colonies sont très bonnes, jusqu'à mes ruchettes qui sont remplies de miel. Je ne me souviens pas d'avoir vu pareille récolte; les ruches non remplies ont allongé leurs rayons en août, et il y avait des bourdons plus qu'en juin dernier. J'ai pu élever des reines très tard en saison et les avoir de choix.

Combien il est regrettable que, ces années dernières, des propriétaires aient, faute d'un peu de nourriture, laissé mourir des ruchées qui auraient tant ramassé de miel! Combien il est dommage aussi de voir des ruchers laissés à la garde de Dieu, dont les abeilles auraient récolté 20 ou 25 kil. de miel en plus par ruche si le propriétaire avait su faire le nécessaire. Les abeilles, pendant tout le mois d'août, étaient en masse dehors des ruches.

Ici, cette année, la ruche à cadres aurait fait merveille; mes ruches, quoique très grandes, n'ont pas suffi.

Les demandes d'abeilles ont été, cette année encore, très nombreuses. J'ai dû en refuser. Vous savez que depuis le 1^{er} juillet, en exécution de la convention de Vienne, les envois de reines dans l'Union Postale sont admis au tarif des échantillons. Je puis donc expédier des reines en Suisse pour fr. 0.40, chaque boîte ne dépassant pas 100 grammes. D'autre part, pour les envois à l'intérieur de la France je suis obligé de continuer à payer au tarif des lettres. Aussitôt que mes travaux seront terminés je réclamerai contre cette anomalie; je ferai une démarche auprès de M. le Directeur général des Postes, à Paris.

J'ai eu souvent des reines fécondées tardivement pour cause de mauvais temps, qui ont produit une ponte régulière.

Des reines fécondées après le 15 septembre ne commencent ordinairement à pondre qu'en janvier ou février.

J'ai eu souvent une ponte régulière, mais trop tardive, détruite par les ouvrières à l'éclosion des œufs.

Ces deux derniers paragraphes sont une réponse à l'article *Œufs et jeunes larves supprimés par les abeilles en automne*, paru dans la *Revue* de juin, p. 137. Le précédent se rapporte à une observation de M. de Vigan dans le numéro d'août.

U. Borel P.P. (Neuchâtel). 18 septembre. — Nous avons fait une très bonne récolte cette année, nos sociétaires sont émerveillés.

L'abbé *Delépine.* (Seine-et-Oise). 23 septembre. — Ma récolte a été très satisfaisante malgré la sécheresse. Les sainfoins ont donné 15 à 18 kil. par ruche. Les tilleuls ont complètement manqué. Les miels de seconde saison ont été abondants et relativement beaux, 12 à 15 kil. Mes ruches Sagot m'ont donné une moyenne de 30 kil.

Toutes mes colonies ont des provisions abondantes; je vais les hiverner dans les meilleures conditions. Une chasse du 4 juillet, pesant 1 1/2 kil., a construit 7 cadres Sagot de 34 × 28 et a emmagasiné 12 kil. de provisions, y compris 5 kil. de sirop de sucre.

Mon rucher est encore, fin septembre, en pleine activité, les fleurs abondent et le temps est superbe.

L. Burgniard. Bons (Haute-Savoie), 6 octobre. — Je tiens aussi à vous fournir quelques nouvelles de mon rucher, sachant que vous aimez à être tenu au courant des progrès réalisés par vos élèves.

Mes ruches sont prêtes à mettre en hivernage par la première belle journée. Je n'ai point eu besoin de nourrir cette année, quoique j'aie beaucoup récolté dans les magasins; mes ruches possèdent chacune de 15 à 18 kil. de miel dans les grands cadres (ruches Dadant à 13 cadres).

La moyenne de ma récolte a été de 20 kil., miel blanc et de 15 kil., miel foncé, ensemble 35 kil. Je n'ai pas touché aux corps de ruches. La plupart de mes ruches étaient des transvasements, il y en a un qui m'a produit 50 kil. de miel entre les deux récoltes. Une colonie a donné deux essaims.

J'ai de plus fait construire une quantité de rayons sur cire gaufrée.

J'ai aussi à vous faire part que grâce à vos bons conseils, ainsi qu'à votre excellente *Conduite du Rucher* et à la *Revue*, j'ai, dans ma deuxième année d'apiculture mobiliste, obtenu au concours de mon arrondissement, tenu dernièrement à Bons, le 1^{er} prix pour miel, avec félicitations du jury.

Mes voisins fixistes étaient stupéfaits en voyant mon exposition de miel, eux qui ont à peine eu le 30% d'essaims et seulement du miel très foncé en petite quantité. Leurs ruches sont très lourdes mais je crois qu'il y en aura beaucoup d'orphelines au printemps, faute d'essaimage. Une habitude dans le pays c'est de ne pas placer les capots avant la St-Jean, du 25 au 27 juin, époque à laquelle on prétend ici que les essaims ne peuvent plus s'hiverner. Les ruches sont devenues lourdes sans donner d'essaims, elles faisaient la barbe faute de place, pendant que nos ruches à cadres remplissaient leurs magasins d'un beau miel blanc très fin. Après le 25 juin, les ruches fixes ont récolté dans les capotes le miel de châtaignier, qui est foncé, c'est ce qui fait que certaines personnes sont étonnées que le miel des ruches à cadres soit blanc et celui des capots foncé, et qu'elles en concluent que c'est du sucre que les mobilistes donnent, car, disent-elles, ils ne pourraient pas récolter dix fois plus que les fixistes.

Peu importe, mon miel, quoique critiqué par quelques fixistes, a été tout vendu à un prix assez élevé.

Laurent Pochet. Giron (Ain), 10 octobre. — J'ai fait cette année une belle récolte de miel, 418 kil. avec dix ruches au printemps, soit une moyenne de 41 kil. 800 par ruche, et fait bâtir 54 rayons sur feuilles gaufrées.

Une croisée carniolienne de troisième génération a jeté 4 essaims avant la grande récolte; souche et essaims m'ont donné 77 kil. de miel de surplus; une ruchée Dadant 67 kil. 700. J'ai laissé à toutes mes colonies 15 à 20 kil. de provisions; de plus je garde en réserve 30 rayons à moitié pleins de miel.

J. Garnier. Signes (Var), 18 octobre. — Depuis deux ans mes ruchers périssent beaucoup. Les froids tardifs et la sécheresse nous privent d'essaims, et les souches n'en sont pas plus vigoureuses. Cependant cette année-ci les colonies des cantons montagneux de la Provence ont assez gagné en septembre sur la sarriette, qu'une pluie survenue à temps et quelques semaines de tièdes journées ont fait se couvrir de fleurs innombrables.

L. Langel. Bôle (Neuchâtel), 17 octobre. — Dans une tournée de vacances que je viens de faire, j'ai pu constater que la récolte de miel a été considérable dans certains cantons de langue allemande : Berne, Lucerne, *Argovie*, etc. Le marché est encombré, on a offert des miels à des prix dérisoires. Chose étonnante, les hôtels qui ont du vrai miel sont rares; il y aurait quelque chose à faire pour réagir contre cet état de choses.

Il m'a été absolument impossible de remplacer par du sucre une partie des provisions des abeilles, qui se composent de miel de seconde récolte; je n'en ai pas eu le temps. Les corps de ruche sont entièrement remplis de miel operculé. Les colonies sont très fortes. Je ne suis pas aussi pessimiste que beaucoup pour l'hiver : s'il n'est pas trop long, elles arriveront à revoir le soleil du printemps. Un point important, c'est de laisser beaucoup d'air par le trou-de-vol, mais sans courant (du moins à mon avis). En outre je tiens le dessus des ruches plus chaud que jamais.

Vu la quantité énorme de miel que j'ai sorti des ruches, il me faudra extraire cet hiver, ce que je n'ai encore jamais fait. Qui aurait supposé cela en juin ?

Grand Établissement d'Apiculture

DIPLOMES
D'HONNEUR

ÉMILE PALICE

MÉDAILLES
OR, ARGENT
ET BRONZE

Neuvy-Pailloux (Indre)

Maison entièrement spéciale pour l'Apiculture

VENTE DE GROS ET DÉTAIL

Grande

FABRIQUE de RUCHES à CADRES

ET D'INSTRUMENTS D'APICULTURE LES PLUS PERFECTIONNÉS

Voiles à chapeaux

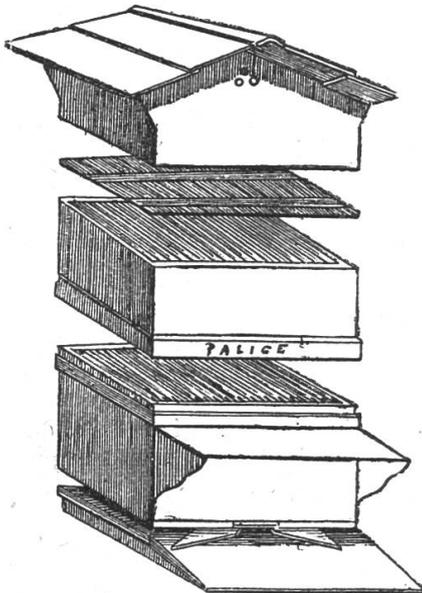
Tulle et
Toile métallique
Depuis 1 fr. 25

Couteaux à désoperculer

Trois modèles différents
Depuis 2 francs

ÉPERON

Système WOIBLET
1 fr. 50



EXTRACTEURS

Modèle très perfectionné
à doubles cages

Enfumeurs Bingham

Modèle très soigné
Depuis 3 francs

Sections américaines et françaises

d'une seule pièce
Depuis 3 fr. le cent

RUCHES DADANT-BLATT IMPROPOLISABLES SYSTÈME E. PALICE

Prix: Complète, 20 francs

Tous les systèmes de ruches peuvent être munis de cadres impropolisables, les ruches peuvent également être expédiées avec abeilles et provisions et garnies de cire gaufrée. C'est une grande facilité pour les commençants.

Pour tous renseignements demander le catalogue général illustré qui est adressé franco par la poste.

GRANDE FABRICATION DE CIRE GAUFRÉE

en belle cire jaune pure abeilles

Cire n° 1, pour nid à couvain, depuis 4 francs le kilo
Cire n° 2, pour magasin à miel, depuis 5 " "
Cire n° 3, pour sections 6 " "

Toutes les cires sont coupées aux dimensions demandées. Les belles cires bien épurées sont acceptées en échange.

NOTA. — Quatre machines à cylindres fonctionnant régulièrement nous permettent d'expédier les plus fortes commandes à bref délai.